

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 05 MARS 2020

L'an deux mille vingt, le cinq mars, vingt-et-une heure, le Conseil Municipal de la commune de CORDES-TOLOSANNES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Patrick DELLAC, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal 28/02/2020

Nombre de Conseillers en exercice : 9

Nombre de Conseillers présents : 8

Etaient présents : BELY Monique, CANDEL Jean-Jacques, CITRON Yannick, COUDERC Marie- Thérèse, ROBINSON Yvon, SEVEGNES Olivier, VILLEMUR Jean-François.

Absente excusée : ROQUE Blandine

M. Olivier SEVEGNES a été élu secrétaire de séance.

LECTURE ET SIGNATURE DU C-RENDU DE LA SÉANCE PRÉCÉDENTE

L'Assemblée vote à l'unanimité d'élire Mme Marie-Thérèse COUDERC comme Présidente du Conseil pour le vote des comptes administratifs de la commune et de l'assainissement

COMMUNE :

- VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019

La secrétaire de Mairie présente à l'assemblée municipale le compte administratif dressé par M. le Maire

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes	242 594.12	127 539.15
Dépenses	210 826.05	53 449.27
Résultat	31 768.07	74 089.88
Reprise du résultat clôture 2018	199 229.81	- 65 204.87
résultat clôture 2019	230 997.88	8 885.01

Restes à réaliser : Dépenses : 157 010 €

Recettes : 27 588 € (*subventions restant à percevoir*)

Le maire sort de la salle et ne prend pas part au vote.

Sur proposition de Mme COUDERC, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le compte administratif 2019.

ASSAINISSEMENT :

- VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019

La secrétaire de Mairie présente à l'assemblée municipale le compte administratif dressé par M. le Maire

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes	9 389.06	3 957.00
Dépenses	6 688.32	5 230.16
Résultat	2 700.74	- 1 273.16
Reprise du résultat clôture 2018	16 493.61	1 758.53
résultat clôture 2019	19 194.35	485.37

Le maire sort de la salle et ne prend pas part au vote.

Sur proposition de MME COUDERC, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le compte administratif 2019

TRAVAUX COMPLEMENTAIRES AU VILLAGE – AVENANT N°1

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de l'état d'avancement des travaux d'aménagement de la rue de Puidebat.

A ce stade de réalisation, des travaux complémentaires sont apparus nécessaires. C'est l'objet de l'avenant soumis au Conseil Municipal.

Lot 1 : CARRERE

L'avenant n° 1 a donc pour objet la réalisation de travaux complémentaires sur la rue de la Mairie pour des trottoirs et pour des réfections de réseau pluvial ainsi que des raccordements eaux usées à reprendre sur la rue de Puidebat pour un montant de 13 587.80 € HT.

Le marché passera donc de 144 479.59 € HT à 158 067.39 € HT.

Le délai des travaux sera prolongé de 3 semaines.

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Approuve l'avenant présenté d'un montant de 13 587.80 € HT.
- Autorise Monsieur le Maire à signer les documents correspondants.

PREPARATION DU BUREAU DE VOTE POUR LES ELECTIONS MUNICIPALES

M. le Maire présente les dernières directives d'organisation relatives à la pandémie de Covid-19 à mettre en place pour les élections municipales.

QUESTIONS DIVERSES

M le Maire présente le chèque de remboursement de Groupama pour le dégât des eaux de la médiathèque. Le montant du chèque est de 695€.